

M. Nguyen Tan Dung

Premier Ministre de la République Socialiste du Vietnam
1, Hoang Hoa Tham
Ba Đình, Hanoi

Genève, le 5 juin 2012

Par la présente, je souhaiterais vous faire part de ma profonde préoccupation quant à l'arrestation de M. Nguyen Quoc Quan, mathématicien et membre de Viet Tan, arrêté le 17 Avril 2012 à l'Aéroport International de Saïgon. Citoyen américain, il a été arrêté alors qu'il rentrait légalement au Vietnam.

En tant que citoyen suisse, député du canton de Genève, je voudrais vous faire part de mon indignation, alors que le Vietnam est signataire de plusieurs Conventions Internationales des Droits de l'Homme et des Droits Civil et Politique, quant à l'utilisation abusive à des fins de répression des articles 79 « tentative pour renverser le gouvernement », 87 « sabotage de la politique d'Union Nationale » et 88 « propagande contre l'Etat » du Code Pénal vietnamien pour procéder à des arrestations de plus en plus nombreuses de militants démocrates, de blogueurs, et particulièrement de 17 jeunes catholiques dont 4, jugés le 24 mai 2012.

Signataire des Conventions internationales des droits de l'homme, le Vietnam est tenu de respecter et protéger les droits civil et politique des individus, y compris les plus élémentaires. Je vous demande donc de bien vouloir libérer rapidement M Nguyen Quoc Quan, personnalité que nous considérons comme prisonnier de conscience et d'opinion au Vietnam.

A ce sujet , je vous informe d'ores et déjà que je vais entreprendre toute action utile afin de suivre ce dossier et d'intervenir auprès des plus hautes autorités en faveur de Nguyen Quoc Quan.

Dans l'intervalle, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.

Frédéric Hohl
Député
Canton et République de Genève

